L'APICULTURE ÉCOLOGIQUE de A à Z

Chronique n° 37 J-C. Guillaume

"Fonctionnement" de la ruche écologique Warré Hivernage

L'hivernage

Période florale : flore nulle.
Époque de l'année : novembre-décembre-janvier suivant la situation géographique.
Flore témoin : aucune.
Travaux apicoles : Il n'y a rien à faire au rucher. Les quelques travaux éventuels se font à l'abri et autour du matériel.
On peut mettre à profit cette période creuse pour finir de préparer le nouveau matériel et procéder à une série de petits travaux divers concernant cette apiculture. Et par exemple:
Préparer des cartouches d'enfumoir qui peuvent être élaborées à cette période creuse et stockées bien au sec en attendant leur utilisation.
On peut fabriquer soi-même de l'encaustique à base de cire d'abeille, elle sera sans égal dans le commerce. Pour ce faire, il faut râper de la cire déjà fondue en un bloc et la mélanger avec de l'essence de térébenthine. Ce produit est véritablement extra.
On peut également utiliser directement le bloc de cire tel quel pour rénover une table ou un meuble en chêne qui aurait perdu un peu de son lustre. Pour cette opération, il faut frotter vigoureusement le bloc sur la surface à traiter, d'abord dans un sens, puis ensuite dans l'autre en croisant le sens des passages. Laisser pénétrer un peu et frotter ensuite avec la même vigueur en utilisant un chiffon de laine pour obtenir un lustrage parfait. On donne ainsi au meuble un cachet spécial et une bonne odeur de cire pure. Un meuble ainsi traité est indestructible, sauf par le feu bien entendu !

A ce stade de l'hivernage, le froid a déjà fait des dégâts aux ruches mal préparées. C'est à dire à celles qui n'avaient pas assez de provisions, à celles auxquelles on a tout pris et auxquelles on a laissé une nourriture trop pauvre à base de sucre. A celles aussi qui étaient mal calfeutrées, et pour ce dernier point, j'entends par là, aussi bien les ruches qui n'avaient pas assez de protection que celles qui étaient trop hermétiques.

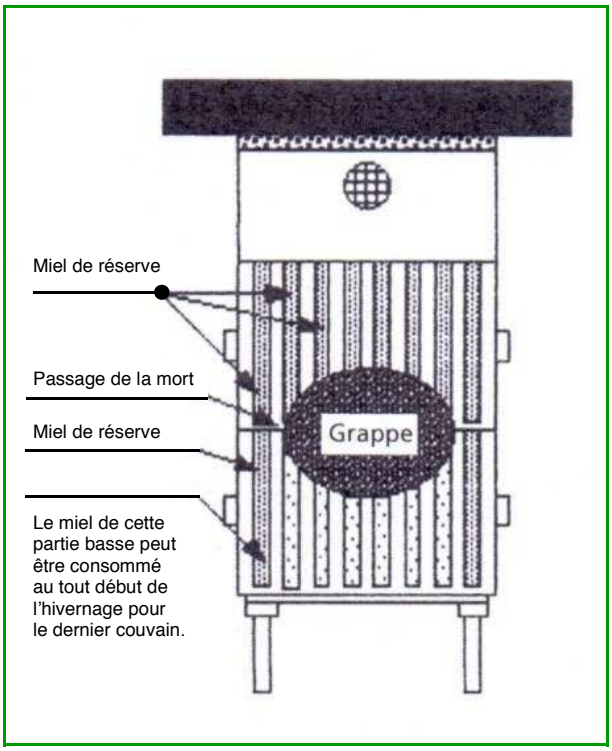

A la mi-janvier environ, la grappe traverse le passage de la mort et entre dans la hausse supérieure.

L'excès en tout étant nuisible, c'est bien connu, une ruche trop hermétique ne laissera pas s'évacuer l'humidité produite par les abeilles consommant le miel, il y aura saturation de vapeur d'eau et d'humidité, refroidissement de la ruche, et la colonie pourrait en être plus ou moins affectée et dans le plus mauvais cas, y perdre la vie.
Et au contraire, une ruche qui est mal isolée dans sa partie supérieure et qui laisse entrer trop d'air par le bas, aura plus ou moins les mêmes conséquences et éventuellement la même issue fatale.
Ce qui n'est pas le cas de la ruche écologique qui est très bien aérée sur les quatre faces de son toit et dont la régulation ventilation - température - humidité qui découle de sa conception et d'un toit particulièrement bien étudiés, est très efficace.

Sans oublier également, que les abeilles dégagent moins d'humidité en consommant du miel que si elles étaient nourries au sucre. Ce qui est également un bon point supplémentaire pour ce type de ruche.

De par sa conception, une ruche écologique pourrait très bien passer l'hiver uniquement sous la seule protection de sa moustiquaire propolisée et d'un coussin isolant sommaire, mais ce serait, bien sûr, au prix d'une consommation relativement importante de miel. Toutefois, lors de la mise au point de ce type de ruche dans les Ardennes Belges, où les conditions climatiques étaient relativement rudes, nous avons vu voilà presque trente ans, des colonies que l'on pensait faibles et incapables de passer l'hiver sur les maigres réserves accumulées, hiverner avec succès et à notre grand étonnement, dans nos premiers modèles de ruches écologiques qui n'étaient encore que des améliorations sommaires de la ruche Warré. Améliorations qui étaient principalement axées sur la recherche d'un système qui devait assurer la meilleure régulation possible concernant la ventilation, la température et l'humidité des ruches, et ce avec des températures négatives qui pouvaient descendre jusqu'à –15 à –20°. Régulation qui aujourd'hui, est finalement et parfaitement assurée par les abeilles elles-mêmes.

Pour en revenir à cet hivernage en cours, la grappe continue son ascension et va arriver au "passage de la mort" aux environs du 15 janvier. Cette date est bien entendu variable suivant le lieu géographique et les conditions climatiques des différentes années.
Pour cette phase, il m'est impossible de donner des points de repère en fonction de la flore, puisqu'il n'y en a pas.
A ce sujet, il sera utile de dresser un calendrier personnel qui sera établi à partir des observations qui seront effectuées sur le rucher concerné. Et ce d'année en année.
La grappe va ainsi traverser doucement ce délicat "passage de la mort", espace vide entre les deux hausses à l'aide des nombreux ponts de propolis que les abeilles auront établis entre le bas des rayons de la hausse supérieure et les barettes de la hausse inférieure, et continuer son ascension dans la hausse supérieure.

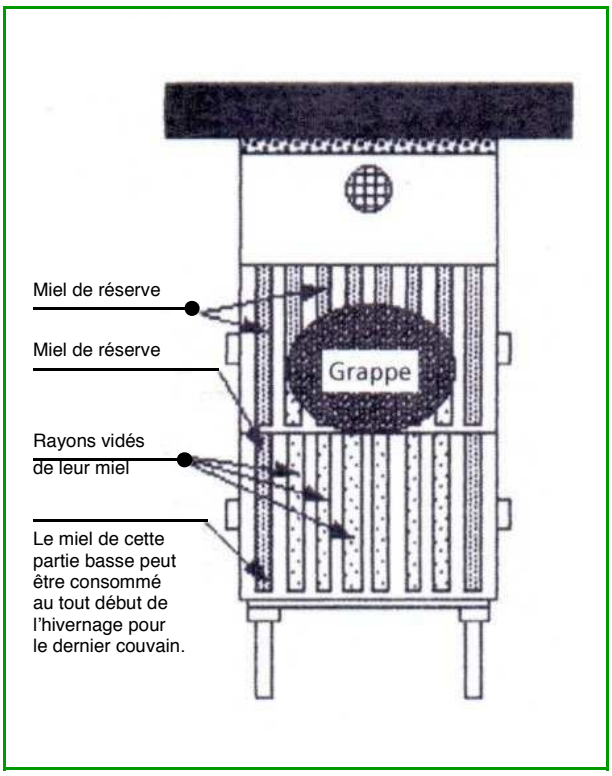

Emplacement de la grappe fin janvier mi-février environ.

Si la colonie est en bonne santé et que les réserves de nourriture sont en quantité suffisante, tout se passera bien.
Fin janvier environ, ceci toujours suivant les conditions climatiques, la grappe peut déjà se trouver très proches des barrettes de cette hausse supérieure. Elle va d'ailleurs s'arrêter à environ 5 cm en dessous.
Et c'est alors que le premier couvain très minime va pouvoir apparaître. Et c'est à ce moment-là que les ruches sous alimentées vont subir des pertes. Les abeilles affaiblies par un hivernage difficile, risquent de se trouver sans défense.
Le miel, puissant calorifique par sa masse accumulatrice de chaleur et sa transformation en calories, va manquer, et les maladies vont éventuellement pouvoir s'installer. Dans un tel cas, la colonie peut alors devenir très vulnérable.

J-C. Guillaume